Bibliothèque cantonale g Sion

Mercredi 5 Décembre 1917. — N° 96. TÉLÉPHONE 52 57me année

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : **5 fr. 50** (avec *Bulletin officiel* **7 fr. 50**)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus
Etranger: 15 fr. par an. (Avec *Bulletin* 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II. 458
* * *
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 10 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à **Publicitas**, S. A. Suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Première session

Le nouveau Conseil national a fait hier lundi son entrée en scène.

Il compte 32 figures nouvelles. C'est dans la députation socialiste que les changements sont les plus nombreux. L'extrême-gauche passe de 17 à 18 membres et compte sept recrues : MM. Huggler et Platten, de Zurich, Dubi et Schneeberger, de Berne-Mitelland, Brand, de la Haute-Argovie, Grospierre, du Jura-sud, et Schmid, de Soleure.

La gauche radicale ne compte que 14 nouveaux membres sur 103. Ce sont MM. Sulzer-Schmid, Bertschinger et Hardmeier, de Winterthur, Koch, de Berne, Moser, de l'Emmenthal, Gœtschel, du Jura-nord, Steiner, de Lucerne, Obrecht et Studer, de Soleure, Widmer, d'Argovie, Cheneaux, Bersier et Bettex, de Vaud, Rochaix, de Genève.

La droite catholique a sept nouveaux députés : MM. Jobin (Jura-sud), Sutter (Soleure) Feigenwinter (Bâle-Ville), Riva et Cattori (Tessin), Petrig (Valais) et von Matt (Nidwald).

Au centre libéral siégeront, à côté des députés qui nous reviennent, MM. Cossy et de Cérenville (Vaud), de Dardel (Neuchâtel) et de Rabours (Genève).

Deux députés nouveaux ne se sont encore rattachés à aucun groupe, ce sont MM. Schaer, de Bâle-Ville, et Knellwolf, du Seeland bernois.

Un siège est encore vacant, celui de M. Amsler (arrondissement zurichois du Lac).

Comme il y a trois ans, le doyen d'âge du Conseil national est M. Fazy, de Genève, né en 1842. Le vice-doyen est M. Greulich, de quelques mois plus jeune.

M. Petrig, de Brigue, né en 1887, est le benjamin de l'Assemblée. Remarquons que pareil honneur est de plus en plus fréquemment échu au Valais, ce qui dénoterait que nous nous émancipons de plus en plus de l'inamovibilité des vieilles barbes. Naguère, notre ami M. Camille Défayes compta parmi les benjamins. Plus tard ce fut M. Jules Tissières, aujourd'hui c'est M. Petrig. Puisse cette recherche toujours plus marquée de nouveaux éléments révéler un effort tenace de l'un et l'autre parti vers le progrès effectif et le perfectionnement de nos mœurs politiques. Mais cela, sans nous laisser oublier que si, d'une part, leur jeunesse, dont on fait souvent un reproche aux précoces élus, est un défaut dont on se corrige tous les jours, d'autre part il y a des hommes éternellement jeunes et des hommes qui n'ont jamais su l'être.

Trente-deux figures nouvelles, avons-nous dit. Cet effectif est loin d'être considérable. Mais il convient de bien se souvenir comment il fut réduit à cette limite et de retenir surtout la signification des circonstances qui ont assuré le retour d'un si grand nombre d'anciens députés. Dans le canton de Vaud, la retraite préalable du plus ministériel des anciens élus a rendu possible l'entente entre les deux grands partis, radical et conservateur-libéral. C'est par ce jeu que les socialistes et les jeunes-radicaux furent écartés et si M. Decretan n'était décédé peu de temps avant l'épreuve c'est à ce chef conservateur que serait aujourd'hui transférée la houlette de la députation vaudoise tombée des mains de M. Monjour. De même à Neuchâtel, il n'a rien fallu de moins que la tension réunie de toutes les forces libéro-conservatrices et radicales, non plus pour enrayer le courant progressif du socialisme, mais pour le contenir dans ses précédentes limites.

A Genève, c'est encore la coalition des partis bourgeois qui a coupé à M. Willemin le pont jeté d'un scrutin à l'autre. Elle n'y est parvenue qu'au prix de tous ses efforts. La défection au dernier moment de certains catholiques romains qui lâchèrent prise sous le reproche fait au candidat jeune-radical d'être franc-maçon, joint à l'humeur un peu atrabilaire de M. Willemin lui-même et aussi à la faiblesse qu'il a de recueillir certaines épaves de provenance douteuse, comme M. Ullmo, rédacteur au feu *Paris-Genève*, ont fait le reste. Encore a-t-il fallu, pour une avance d'une cinquantaine de voix à peine, que le parti conservateur-démocratique se pliât jusqu'à recueillir un des siens par lui-même jeté par dessus bord au premier tour.

Nous n'avons rien à dire de Fribourg, dont on sait la disposition spéciale de l'esprit public et où le parti radical, néanmoins, compte un représentant de plus qu'en Valais. Dans le canton de Berne, il a encore fallu l'union des groupements bourgeois pour sauver quelques puissants agrariens et l'omnipotent M. Hirter, le roi du charbon.

Pour ce qui est du Valais, sans réveiller inutilement des faits qui sont mieux gravés dans les mémoires de la population sédentaire que dans la nôtre, rappelons simplement que le désir des électeurs s'est exprimé avec netteté et que, s'ils ont fini par s'en tenir à une leçon, c'est avec la résolution bien mûrie de n'avoir pas à la répéter.

Ainsi, voilà notre nouveau convoi politique en marche. Après le discours du doyen Fazy, qui, voici trois ans, osa dire en termes si modérés ce que nous pensions, mais que si peu de députés, même romands, osèrent applaudir, le Conseil national aura à choisir son président. Vraisemblablement, cet honneur reviendra au vice-président d'hier, M. Henri Calame, de Neuchâtel.

Puis vogue la galère ! Ramez avec courage, messieurs, maintenant que vous voici retrempés aux sources populaires. Sources variées, où l'on prend tour à tour des bains chauds et des bains froids. A vous de vous rendre compte, si ces derniers vous semblaient par trop pernicieux, qu'il serait peut-être sage de n'en plus abuser.

Cependant, si le plus grand nombre des anciens députés reviennent, ils sont avertis qu'ils reviennent avec un mandat nouveau et ils savent que si l'élément socialiste n'a pas obtenu les progrès escomptés, c'est à cause des compromissions zimmerwaldiennes. Le succès à Genève de M. Jean Sigg, qui sut jouer gros jeu à son heure, mais qui s'est gardé de composer avec les Scheidemann de Berlin, en est un témoignage éloquent.

L. C.

Bulletin de la guerre

3 décembre.

Les causes de la défaite italienne

Un collaborateur de l'*Homme libre*, journal de M. Clemenceau, résume les raisons et les conséquences de la retraite italienne dans les Alpes du Frioul et du Trentin d'une manière assez objective pour démontrer qu'elle a pu se produire sans trahison ni défection délibérée. Voici les passages essentiels de cette critique :

Le général Verreaux a mis en lumière l'une des fautes principales du haut commandement italien, capable à elle seule d'amener une catastrophe : le mauvais alignement de ses armées. En avançant au-delà des deux branches de l'équerre formée par la frontière orientale de la Vénétie, après avoir franchi l'Isonzo, les deux armées s'étaient établies, l'une face au Nord, accrochée aux hautes montagnes de la rive gauche, au Mzli, au Monte-Nero, au Vrsick, sans atteindre les crêtes dont l'ennemi restait maître. Au contraire, la troisième armée avait conquis les cimes : le Cucco, le Monte Santo, le Vodice ; elle faisait face à l'est et elle s'était avancée jusqu'au bord du plateau de Bainsizza, en direction de Laybach. Mais entre ces deux armées, les Autrichiens gardaient toute une partie du territoire qui s'avançait, entre Tolmino et Santa Lucia, comme une hernie entre ces deux secteurs conquis par les Italiens. Les critiques compétents avaient fait remarquer en temps utile que cette situation pouvait devenir fatale aux occupants, et que les dispositions stratégiques des deux armées pouvaient être bouleversées par l'ennemi le jour où celui-ci, du sommet de l'équerre, resté entre ses mains, se déciderait à attaquer des deux côtés avec des forces suffisantes.

C'est ce qui s'est produit le jour où les Allemands ont pu amener de Russie sur les Alpes italiennes une partie de leurs forces.

Autres erreurs. Derrière ces armées, alignées dans une position si périlleuse, y avait-il au moins des réserves prêtes à donner en cas de surprise ? Hélas ! Non. Au mois de mai 1916, lors de l'offensive autrichienne dans le Trentin, le général Cadorna, aidé par le général Pecori-Giraldi, mettant à profit un court répit, avait formé une cinquième armée. C'est elle qui, intervenant au moment où l'ennemi s'apprêtait à descendre sur Vicence dans la plaine, arrêta sa marche et l'obligea à la retraite. Pour des raisons que nous ne réussissons pas à comprendre, cette cinquième armée, un beau jour, fut dissoute. Non pas qu'on manquât d'hommes : ils abondaient et abondent encore en Italie. Les réserves étaient assez nombreuses pour alimenter d'autres armées encore. Mais le généralissime a eu toujours l'air de ne pas vouloir les garder près du front. Aussi, au moment du besoin, ne purent-elles pas intervenir. Et ainsi la débâcle de la seconde armée, suivie du rabattement et de la retraite précipitée de la troisième armée, emporta tout.

Comment excuser, en outre, l'absence complète de retranchements de repli et le fait de n'avoir ni préparé un seul chemin de fer ni jeté sur le Tagliamento un seul pont en plus des cinq anciens ? L'engorgement produit, dès les premiers moments, sur les bords de la rivière, par l'énorme masse d'hommes chargés de matériel qui cherchaient en même temps à la traverser coûta à l'armée italienne presque autant que la privation soudaine de tout ravitaillement, après l'abandon des magasins à l'adversaire.

Ceux qui avaient visité le front de l'Isonzo ont pu s'étonner cependant que, malgré toutes ces erreurs, des positions aussi fortes que celles sur lesquelles était disposée la seconde armée, devant Plezzo et Tolmino, aient pu céder si facilement. C'est que les positions même les mieux fortifiées ne valent qu'autant que valent les hommes et ceux-ci ne valent qu'autant que valent les chefs.

Or, l'état d'esprit des chefs italiens se révélait à tous ceux qui pouvaient pénétrer dans leur intimité. De toutes les armées engagées dans la lutte, l'armée italienne pouvait se vanter d'avoir gardé à sa tête, depuis le commencement des hostilités, le même commandant ; mais ce caractère de permanence, qui apparaissait au sommet, disparaissait dès qu'on regardait au-dessous de lui. Ici, l'inconstance, la mobilité, l'incertitude du lendemain pour chaque commandant d'unité était la loi. On comptait par centaines, en Italie, les généraux mis à pied. On les appelle, là-bas, les « silurati », « les torpillés », une façon élégante pour indiquer la rapidité avec laquelle ils étaient frappés. Trop souvent, les motifs de la décision n'apparaissaient pas extrêmement graves. La formule d'usage était tranchante comme une lame de couperet : « Vous remettrez immédiatement votre commandement à un tel, votre successeur. » Et le successeur était déjà sur place. La méthode peut être excellente, à condition qu'on n'en abuse pas et qu'on l'applique à bon escient. Ce ne fut pas toujours le cas, car une regrettable oligarchie s'était constituée peu à peu autour du généralissime. Des chefs de premier ordre ont été ses victimes.

Sur les fronts

Aux environs de Cambrai une violente contre-attaque allemande a contraint les Anglais de céder une partie du terrain récemment reconquis. De même en Palestine l'ennemi a emporté d'assaut les ouvrages anglais avancés sur la rive sud du Nahr-Anga, dans le voisinage de Birkez-el-Jamus et s'est établi près des lignes d'un régiment australien. Celui-ci a encerclé l'ennemi le lendemain matin à l'aube, capturant deux officiers, 146 hommes et prenant 3 fusils automatiques. Les Anglais ont capturé le même jour 8 officiers et 298 hommes à Beitur-el-Fokks et sont rentrés ensuite dans leurs lignes.

On signale une reprise d'activité en Macédoine, mais sans résultats appréciables pour l'instant.

Dans l'Italie du nord la position est stationnaire.

En Russie

Le chaos persiste et l'on ne sait ce qui pourra sortir d'élections accomplies dans le désordre général.

Les cadets viennent, dit-on, en tête de listes aux élections de plusieurs villes de province. L'offre de participer au scrutin a été faite aux ministres du gouvernement provisoire gardés à la prison de Pierre et Paul, à la condition qu'ils soient accompagnés. Ils ont refusé cette offre.

Les ambassadeurs étrangers montrant leur répugnance à reconnaître le pouvoir instable de Lénine et consorts, le ministre Trotsky recourt presque à la menace. A défaut de la Suisse, il devient probable que la Suède acceptera de s'entremettre.

Trotzky a adressé une nouvelle lettre aux représentants diplomatiques relative à la réponse affirmative allemande d'entamer des pourparlers en vue d'un armistice, ajoutant que les hostilités sont suspendues sur tout le front russe et que les pourparlers préliminaires ont commencé le 2 décembre. Trotzky a aussi révoqué l'ambassadeur de Russie à Paris.

Cependant, en dépit du triomphe momentané des maximalistes, leur situation reste précaire. Les généraux Prejevalsky et Volodtchenko, commandants des fronts du Caucase et sud-ouest, ont télégraphié à Doukhonine qu'ils sont prêts à le soutenir avec le concours de leurs armées.

Malheureusement, d'après une dépêche Wolff, le général Doukhonine et les représentants militaires de l'Entente se seraient enfuis du grand quartier général russe. La station radiotélégraphique du grand quartier général est aux mains des maximalistes.

On annonce une fois de plus l'arrestation de Kerensky. Que faut-il croire encore parmi cette confusion ?

La guerre sur mer

La bruit court de la perte du *Mossoul*, des Messageries Maritimes, attaqué par un sous-marin qui le canonna. L'équipage put rester à bord, malgré un incendie qui a été maîtrisé avec peine. Après des efforts surhumains, le *Mossoul* a gagné un port, où il est en sécurité.

ECHOS

La presse et le pouvoir.

Depuis le 17 novembre, l'*Homme enchaîné* n'existe plus ; il a brisé ses chaînes et le journal de M. Clemenceau a repris son titre primitif : l'*Homme libre*.

Le lendemain, le nom de M. Stephen Pichon, l'éminent directeur politique du *Petit Journal*, a disparu de la manchette de ce quodidien. Le nouveau ministre des affaires étrangères a pris congé de ses lecteurs ; mais, comme il le dit, les fonctions ministérielles ne sont pas inamovibles ; aussi ce n'est pas un adieu qu'il leur adresse, mais un au revoir.

Les hommes des quatre minutes.

Décidément, les Américains sont gens extraordinaires. Rien ne les arrête ; ils voient grand ; ils font grand ; ils font vite.

D'ordinaire, nous les savons peu palabreurs, sobres de gestes, actifs, froids, méthodiques. Parler pour eux est une faiblesse. Discourir signifie incapacité d'agir.

Mais il y a la guerre ! Et pour faire la guerre, il faut que tout le peuple soit uni. Alors, il faut parler. Alors, les Américains parlent.

Un télégramme de Washington à l'*Information* dit que 15.000 orateurs vont avoir pour mission d'exposer à tous les Américains le rôle individuel qu'ils ont à remplir pour assurer le succès de la guerre. Ces 15.000 orateurs n'assisteront pas aux grands meetings, où tous ceux qui y prennent part arrivent avec des opinions déjà plus ou moins formées. Ils iront plus particulièrement dans les théâtres, les cinémas, etc., etc., partout, enfin, où ils pourront trouver des auditeurs de toutes les classes sociales, et ils prononceront des discours, clairs, concis, ne durant pas plus de quatre minutes.

Chacun des orateurs s'est engagé à prononcer chaque jour dix discours.

Quinze mille orateurs ! Des discours clairs, concis, dans les cinémas, ne durant pas plus de quatre minutes ! Décidément, ces Américains sont des gens bien extraordinaires !

Le *Confédéré* est expédié *gratuitement dès aujourd'hui jusqu'à fin décembre 1917* à tout nouvel abonné pour l'année 1918.

Les abonnés qui nous ont quitté à fin 1914 peuvent profiter des mêmes avantages que les nouveaux en se réabonnant dès maintenant.

La crise au jour le jour

Le discours du Grütli

On communique de Berne ce qui suit :

L'enquête menée au sujet de la célébration de l'anniversaire du maréchal Hindenburg par les internés allemands au Grütli a donné les résultats suivants : Le 5 octobre 1917, les internés de Fluelen et de Sisikon on fait une course qu'ils avaient projeté d'entreprendre pour le prochain jour où il ferait beau temps. Ils n'avaient à l'origine aucunement l'intention de célébrer pendant cette promenade l'anniversaire du maréchal. Le jeune lieutenant allemand interné a tenu le discours que l'on sait sans en avoir averti le commandant suisse de la place d'internement et pendant l'absence de celui-ci.

De ces faits, il résulte que la responsabilité retombe sur l'officier allemand interné, qui s'est rendu coupable d'un manque de tact regrettable. Comme depuis lors cet interné a dû être rapatrié pour raison de santé, conformément aux conventions réglant le rapatriement, il ne peut plus être puni pour cet acte.

Les autorités du service de l'internement ont été avisées d'avoir à s'informer exactement à l'avenir du but des préparatifs faits en vue de courses ou autres manifestations de ce genre, ainsi que de la manière dont elles seront exécutées. Il leur a été enjoint d'exercer un contrôle sévère et consciencieux.

Par le représentant chargé de la division des prisonniers de guerre et des internés, le ministre d'Allemagne a fait exprimer à la division de l'internement ses regrets au sujet de cet incident, et a assuré que, de son côté, il ferait tout pour empêcher que de pareils faits ne se reproduisent.

Renchérissement

Le conseil d'administration des C.F.F. s'est réuni à Berne vendredi. Il s'est occupé en première ligne de la question des allocations de renchérissement au personnel pour l'année 1918 et a décidé de soumettre au département des Finances les propositions suivantes : versement d'une allocation générale de 15 % du traitement ou du salaire atteignant 450 fr. au moins et 1200 fr. au plus. Paiement d'une allocation par famille, de 250 fr. pour le personnel marié jusqu'a un traitement de 3.600 fr., puis au-delà, de 15 fr. de moins par 100 fr. de plus de traitement. Pour célibataires soutiens de famille, moitié de l'allocation prévue pour le personnel marié. Paiement d'une indemnité de 75 fr. par enfant pour chaque enfant au-dessous de 16 ans jusqu'à un traitement de 4.500 fr. et à partir de là 5 fr. de moins par 100 fr. de plus de traitement. L'acceptation de ces propositions représenterait pour les C.F.F. une dépense de 2 millions et demi en chiffre rond.

Accaparement de la laine

Du *Journal de Genève :*

Plusieurs journaux français affirment que M. Arthur Schœller, qui a servi d'intermédiaire pour transmettre à Paris les sommes destinées à l'achat du *Journal,* aurait accaparé un stock de laine d'une valeur de vingt-cinq millions de francs.

Les ballots seraient déposés dans divers entrepôts des environs de Schaffhouse. Cette quantité dépassant de beaucoup ce dont M. Schœller a besoin pour ses usines en Suisse, le surplus serait destiné à être introduit en Allemagne aussitôt après la conclusion de la paix.

Il nous semble qu'une enquête s'impose. Elle ne sera pas difficile à faire si ces marchandises, provenant des pays de l'Entente, ont été importées par l'entremise de la S. S. S.

Comme la laine manque dans notre pays et qu'elle est hors de prix, nous avons le droit d'exiger que le peuple suisse tout entier bénéficie de ces importations qui lui ont été accordées pour pourvoir à ses besoins durant la guerre et non pour alimenter l'industrie allemande de l'après-guerre.

Congrès socialiste

Dimanche s'est réuni à Aarau le congrès socialiste. Le fait le plus significatif est que M. Grimm a été lâché, pour ne pas dire exécuté, même par les Zimmerwaldiens.

Le conseiller national Naine a déclaré notamment que si M. Grimm, qui a menti à Pétrograde et souillé la conférence de Zimmerwald, était élu à la direction du parti, les socialistes de la Suisse romande ne pourraient rester un jour de plus dans le parti.

Monument à Numa Droz

Dimanche a été inauguré à la Chaux-de-Fonds le monument à Numa Droz. Dans un discours concluant à l'entente et à l'harmonie entre citoyens, M. le conseiller fédéral Calonder s'est déclaré persuadé d'interpréter les sentiments de la population suisse en saluant en Numa Droz le champion intrépide du sentiment et de la conscience nationale vis-à-vis de l'étranger menaçant. Numa Droz a dû prendre une attitude menaçante vis-à-vis des tentatives d'ingérence de l'étranger.

Que n'a-t-il été mieux suivi !

Frontières rouvertes

On mande de Brigue que la frontière italienne est ouverte jusqu'à nouvel avis. Le premier train a passé vendredi soir à 6 heures. Celle de France a été rouverte vendredi soir à 7 heures pour deux ou trois jours.

VALAIS

A propos des affaires de la Banque cantonale. — Nous avons reçu d'un ami de notre journal une correspondance relative aux débats qui se sont déroulés dans notre parlement cantonal en novembre dernier, au sujet des malheureuses opérations de feu la Caisse hypothécaire et d'épargne du canton du Valais.

Notre correspondant, mal renseigné par certains comptes rendus de journaux, en toute bonne foi, a l'impression que M. le président du Conseil d'administration de la nouvelle Banque cantonale, en affirmant *« qu'on ne voulait rien cacher »* et d'autre part en disant *« qu'il s'agit ici de questions très délicates qu'il ne peut étaler dans tous les détails »*, se place dans une situation contradictoire inadmissible autant qu'incompréhensible.

Il est de notre devoir de rétablir les paroles et les faits incriminés qui inquiètent avec raison notre correspondant. M. Tissières a dit qu'*en matière de banque* il s'agit de questions très délicates et qu'il n'était pas possible d'étaler au grand jour tous les détails dans lesquels les clients de la Caisse, *bons* ou *mauvais* auraient été exposés à voir leurs affaires et leurs noms livrés à la curiosité du public. Voilà ce qu'il a dit, rien de plus, ce dont, sérieusement et loyalement, on ne peut le blâmer.

Au reste notre ami, par la publication du rapport de la commission, paraissant dans notre journal, aura entière satisfaction, car les personnes véreuses ou néfastes de notre défunte Caisse sont toutes indiquées de façon à ne pas s'y méprendre.

Quant aux « bons », qui ne sont que des clients, tout court, il conviendra avec nous qu'il n'y avait ni opportunité ni utilité à dévoiler leurs noms.

Pétrole à prix réduit. — Le Conseil d'Etat vient de porter un arrêté concernant la livraison du pétrole à prix réduit. La réduction de prix est de 18 centimes par litre et tous les bénéficiaires de l'œuvre de secours qui utilisent le pétrole y ont droit.

Mise sur pied. — Les compagnies IV et V d'infanterie de landsturm du bataillon 11 sont mobilisées pour le lundi 10 décembre, à 9 h. ½ du matin à Martigny, pour un service d'un mois.

Les hommes doivent apporter des vivres pour deux jours ainsi que leur carte de pain.

Les classes antérieures à 1870 ne doivent pas se présenter.

St-Maurice. — *Accident.* — Un camion automobile des forts, qui rentrait aux grandes écuries avec une forte charge de foin, sur laquelle se trouvaient quatre soldats du train No 4, a heurté la voûte d'un pont. Les soldats ont été projetés violemment à terre et l'un d'eux a été grièvement blessé.

Trient. — *Les chamois.* — On nous annonce qu'un chamois est descendu hier, lundi, jusqu'à côté de la maison d'école, vraisemblablement pour chercher sa nourriture. Il arrivait des environs de la Forclaz. Des chasseurs lui ont tiré dessus sans l'atteindre.

Il y a quelques jours, un chamois était déjà descendu jusqu'à Litroz et un autre à Planajeur, à quelques minutes plus loin.

Madame Elise Arlettaz. — Dimanche soir est décédée à Sembrancher Mme veuve Joseph Arlettaz, à l'âge de 69 ans, mère de notre ami Edouard Arlettaz et de Mme Camille Favre, tout récemment éprouvée par la perte de son mari.

Née à Martigny-Bourg, Mme Arlettaz a passé le plus gros de sa vie à Sembrancher, où elle avait épousé, comme on sait, M. Joseph Arlettaz, ancien juge de cette commune et député au Grand Conseil, qui la précéda de dix années dans la tombe.

C'était une âme à la fois noble, simple et discrète, dont la bonté et l'amitié étaient douces aux petits comme aux plus grands, et beaucoup se souviendront en ce jour de profonde douleur de la place toute grande qu'elle a tenue dans cette tranquille bourgade de l'Entremont.

Que sa famille si cruellement affligée déjà par la mort de notre cher Dr Favre, veuille bien accepter l'expression de notre douloureuse sympathie.

L'ensevelissement aura lieu demain mercredi à 10 h. ¼, à Sembrancher.

ÉTAT-CIVIL DE MARTIGNY

(Mois de novembre)

Naissances

Germaine Cretton, d'Auguste. Paul Giroud, d'Edouard. François Chappaz, d'Henri, Ville. Claire Terrettaz, de Théophile, Ville.

Mariages

Ernest Marquis et Jeanne Revaz, Bourg. Eugène Champion, interné français et Charlotte Schneider (France). Robert Luy et Hortense Oreiller, Charrat. Emile Moret et Valentine Moret. Georges Estragnat, interné, et Marie-A. Frossard.

Décès

François Malatesta, 3 mois, Ville. René Gard, Bourg. Ignace Bonvin, frère de Marie, 67 ans, Ville. Henri Meunier, 65 ans, Chemin. Josette Volluz, 66 ans, Charrat. Gabrielle Saudan, 1 an, Bâtiaz. Caroline Cretton, 76 ans, Bâtiaz. Valentin Rouiller, 85 ans, Guercet. Claire Tesseyre, 16 ans, Ville. Daniel Abbet, 86 ans, Ville. Joséphine Vallotton, 69 ans, Bourg. Roland Girard, 1917, Ville. Marie-Thérèse Moret, 1917, Croix. Lucie Besse, 58 ans, Ville. Georges Scherrer, 1917, Bourg. Alice Saudan, 63 ans, Bourg. Julie Cachat, 80 ans, Bâtiaz. Maurice Cretton, 80 ans, Chemin.

Confédération

Presse

M. Charles Burnier, conseiller municipal et directeur des écoles de la ville de Lausanne, a été nommé directeur de la *Gazette de Lausanne,* en remplacement de M. Edouard Secretan. M. Burnier est président du comité cantonal du parti libéral et du groupe des députés libéraux au Grand Conseil.

La *Gazette* annonce en même temps avec des paroles de regret et de vifs éloges le départ de M. Edgar Junod, appelé à la direction de la *Tribune de Genève* en remplacement de M. Edouard Bauty qui se retirera prochainement.

VAUD

Une bande de rats d'hôtels

Le vol de 30.000 francs commis l'autre jour à l'hôtel Gibbon, a été reconnu être l'œuvre d'une bande organisée, qui « travaillait » simultanément à Lausanne et à Genève, et se proposait d'opérer aussi sur la place de Lugano.

Le 15 novembre déjà, dit la *Tribune,* la police de sûreté de Lausanne arrêtait deux individus qui cherchaient à vendre une épingle de cravate dérobée au Lausanne-Palace.

Le 1er décembre, elle pinçait, rue de la Louve, un jeune homme qui offrait libéralement des bagues à des femmes de mœurs légères. Ce jeune homme qui prétendait s'appeler Guillemin André, mais qui en réalité se nomme Garnier Raymond, déserteur français, fut reconnu faire partie de la bande qui opérait dans les hôtels de la place.

Ensuite des aveux de Garnier, M. Augsburger, sous-chef de la sûreté de Lausanne, se rendit à Genève où devait se trouver la bande. Dans la soirée, les trois principaux auteurs des vols, Gouget, Gilliéron et Molteni, était arrêtés.

Le même jour, à 10 heures du soir, la sûreté de Lausanne arrêtait un déserteur français du nom de Guy de Milloué, qui n'est autre que le recéleur des bijoux volés. Le Milloué a été trouvé porteur de plusieurs brillants de grande valeur et de déchets de bijoux.

On évalue à près de 100.000 francs le total des vols commis à Lausanne par ces rats d'hôtels.

Quelques-uns de ces personnages avaient été employés dans les hôtels qui furent le théâtre de leurs exploits, et ils connaissaient fort bien les habitudes des hôtes et leur situation de fortune. A Lausanne, la bande a opéré non seulement au Gibbon, mais encore au Palace (vol de 15.000 fr.), à Alexandra, à Beau-Rivage, au Royal, à Cecil et au British Hôtel (4000 francs).

Le membre le plus actif de la bande est un gamin de 16 ans et demi.

TESSIN

L'assassinat de Fontana

On a procédé à quelques arrestations, mais elles ont été de courte durée. Le mystère continue à planer sur ce crime atroce. Sur le corps de la victime on a constaté 47 coups de *falcetto* (petite serpe que portent habituellement les paysans tessinois). Trois personnes, qui habitent un hameau qui se trouve à peu de distance du lieu du crime, ont entendu les cris du malheureux Fontana, qui, pendant un quart d'heure, lutta désespérément contre ses agresseurs, mais elles n'étaient pas en mesure d'intervenir, car il s'agit d'un aveugle, d'une vieille femme et d'un enfant. Ces personnes ont entendu aussi six coups de revolver, mais sur le corps de la victime on n'a constaté aucune blessure produite par une arme à feu.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

20

Hésitation sentimentale

par

l'Auteur de « AMITIÉ AMOUREUSE »

Mais si Jean s'efforçait d'étouffer au plus profond de son être ce qu'il ressentait, malgré lui il désirait ardemment jouir le plus longtemps possible de la présence aimée de Marie-Thérèse, aussi vivait-il dans l'appréhension continuelle du mariage de la jeune fille. Chaque fois qu'elle allait au bal ou qu'un jeune homme inconnu était reçu chez les Aubry, Jean, pris d'angoisse, se demandait :

— Est-ce lui qui l'amènera ?

Jusqu'alors, heureusement, Marie-Thérèse s'était montrée très difficile, déclarant qu'elle ne se marierait jamais sur présentation, qu'elle tenait absolument à connaître, à apprécier et à aimer celui qui deviendrait son mari. Malgré ces déclarations de principes, Jean ne se faisait pas beaucoup d'illusions ; il savait que l'événement qu'il redoutait, plus ou moins retardé, finirait toujours par se produire, car Marie-Thérèse, riche et jolie, réunissait toutes les qualités d'un parti brillant.

En partant pour Etretat, il s'était promis de refouler courageusement en lui-même ce qu'il ressentait. Il espérait être assez fort pour se maîtriser ; mais en revoyant la jeune fille après une absence de deux mois, il s'aperçut que son mal, au lieu de s'apaiser, atteignait au paroxysme, et qu'il ne pourrait jamais plus être pour elle un simple camarade.

Il en était là de ses réflexions, lorsque M. Aubry le rejoignit.

— Eh bien ! Jean, à quoi penses-tu ? Je te cherchais ; la soirée est superbe, nous allons faire le tour du jardin à la clarté des étoiles.

— Si vous voulez, mon cher maître.

Jean alluma un cigare et suivit M. Aubry.

— En vérité, dans votre belle propriété, on goûte un calme et un repos délicieux. Comme tous ces arbres ont grandi depuis la dernière fois que je suis venu, il y a trois ans !

— Le fait est, mon cher ami, que tu ne prends pas souvent de vacances.

— Je n'en ai pas encore besoin : c'est bon pour vous, qui travaillez depuis si longtemps ; aussi je m'efforce de vous remplacer afin que vous puissiez vous reposer un peu. Vous l'avez bien mérité, après avoir créé cette immense fabrique qui est aujourd'hui en pleine prospérité. Voilà une œuvre, au moins !... Moi, je n'ai pas grand mérite à me passer de vacances : grâce à vous, je suis entré dans une affaire qui marchait toute seule et qu'il suffit maintenant de surveiller. Pour cela je ne ménagerai ni mon temps ni ma peine ; d'ailleurs, la besogne est facile ; il suffit d'être un travailleur consciencieux.

— Ne sois pas si modeste, mon garçon. D'abord, un travailleur intelligent, c'est déjà rare ; tu sais le cas que j'en fais ; toi, en outre. tu as l'esprit créateur, du goût, de l'initiative. Je ne doute pas que tu ne réussisses. A propos, de quel projet parlais-tu donc, quand tu as été interrompu par ces enfants terribles ? Tu veux aller voir les verreries de Bohême ?

— Ma vraie pensée, je vais vous la dire, maître : notre verrerie est unique, parce qu'il en sort des œuvres admirables ; mais vous savez mieux que personne ce que nous coûtent nos tentatives d'art, étant donné les nombreux essais qu'elles nécessitent. Avant de réussir, nous subissons souvent un préjudice que nous sommes obligés de réparer en majorant nos prix de vente. Rappelez-vous ce que nous a coûté la recherche de nos coupes en algues marines ? Je crois que si, à côté de cet art de grand luxe, nous établissions une fabrication d'objets de vente plus courante, nous pourrions compter sur un gros bénéfice, ce qui nous aiderait prodigieusement à tenter d'autres mélanges chimiques dont nous avons besoin pour nos créations nouvelles. En somme, nous courons toujours certains risques, la vente d'un objet d'art n'étant jamais assurée. Il faut trouver l'amateur, le connaisseur. Tenez, en ce moment, nos recherches pour l'opale nous ont entraînés à faire de grandes dépenses ; s'il nous arrivait un ennui quelconque, nous pourrions être fort gênés. Cela me préoccupe souvent, surtout depuis que j'ai été impressionné par les bruits fâcheux qui courent sur la banque Raynaud. Je n'ai pas voulu vous écrire cette nouvelle. On parle de mauvaises affaires. Vous avez beaucoup d'argent chez ces banquiers, il faudrait peut-être prendre certaines précautions. J'ai toujours peur de catastrophes qui peuvent avoir leur répercussion sur nous ; je vous sais si confiant !

Depuis que Jean parlait de la maison Raynaud, M. Aubry s'était arrêté, inquiet.

— Que dis-tu là ? C'est invraisemblable. Es-tu certain de ton information ? Ce serait grave... Bah ! je ne peux pas y croire, ce doit être un faux bruit ; il y a des gens qui ne reculent devant rien pour « tomber » les concurrents ; c'est une maison solide, les Raynaud, que diable !

— Quand la rage de la spéculation s'y introduit, on n'est jamais certain de la solidité d'une maison de banque. En tout cas, il faut de la prudence, et je n'ai pas aussi grande confiance que vous.

(A suivre)

Fumez les Cigares Frossard „Pro-Patria"

Les comptes de la Caisse hypothécaire et d'épargne

II

Caisse d'Epargne

Le chiffre du Bilan publié de fr. 3.542.633,05
doit être rectifié et porté à 3.559.258,75

Les erreurs ici sont innombrables. Il est inconcevable qu'une banque qui se respecte ait pu tenir aussi mal qu'elle l'a fait un service aussi important de l'économie publique. Les experts ont dû examiner les 4900 carnets d'épargne qui leur ont été soumis pour vérification. Environ 2900 n'ont pas été présentés. Tout s'y trouve en fait d'erreurs : additions fausses, inscriptions omises ou à double, défaut de report, etc. Les experts emploient 40 pages in-folio de leur rapport pour les signaler.

Ils constatent une perte de 8866 fr. 15 comme différence d'inventaire, à porter au compte Liquidation. Ils attribuent cette perte à « la dangereuse négligence qui s'est manifestée dans le service de comptabilité depuis des années ». Ils rappellent qu'en 1912 une différence de 9745 fr. 50 a été trouvée dans les carnets d'épargne et passée par Profits et Pertes. Malgré cela, ce service a continué comme jadis à mal fonctionner.

Cédules hypothécaires

Le chiffre du Bilan publié de 2.380.600 fr., total du Grand-Livre au 31 décembre 1916, devrait représenter le total de l'inventaire des cédules à cette date. Il n'en est rien. Même dans ce domaine si facile à vérifier et si simple à comptabiliser, des erreurs se sont glissées.

Quatre titres remboursés en 1908 et 1909, et un, même annulé à la souche, ont continuellement figuré à l'inventaire. Leur montant est de fr. 4.500,—

Pour faire boucler au 31 décembre 1916 le solde du compte Cédules avec l'inventaire, on fait diminuer ce solde de 300 fr. qu'on a fait passer au compte Différence.

Il faut extourner cette valeur de fr. 300,—

On a ainsi une différence à l'inventaire de fr. 4.800,—
qui est portée au compte Liquidation.

Agences

Le chiffre du Bilan publié de fr. 556.344,85
doit être rectifié en celui de fr. 602.043,86

Les réviseurs ont eu un travail énorme pour opérer ces rectifications. Ils ont dû reconstituer pour les six années de 1911 à 1916 le mouvement mensuel des comptes des six agences. Car, depuis 1911, le solde du Grand Livre ne correspondait plus avec la balance des soldes des comptes-courants des agences. Il présentait au contraire de fortes différences avec cette balance, preuve évidente que des erreurs s'étaient glissées dans ces comptes. Nul ne s'en inquiéta, nul ne rechercha ces erreurs.

Voici ces différences pour les années

1911	fr. 26.963,36
1912	23.720,92
1913	61.311,98
1914	65.732,28
1915	12.778,67
1916	0,40

Au 31 décembre 1916, on obtint une correspondance apparente entre ce solde du Grand-Livre et cette balance des soldes Agences, en passant au crédit du fameux compte Différence 12.778 fr. 57 par le débit du compte Agences. Le procédé est justement flétri par les réviseurs. Ils y voient une nouvelle preuve de « la négligence et du désordre qui régnaient dans tous les services de la Banque ».

Nous ne pouvons suivre les réviseurs dans leurs rectifications des différences de ces comptes qui se décomposent en :

1. écritures erronées et non rectifiées, ou rectifiées faussement ;
2. écritures non reportées ou reportées à tort aux comptes individuels des agences.

Mais la lecture des 33 pages in-folio du Rapport, relatives à cette question, est instructive à plus d'un égard.

Solde ou Bénéfice du compte Profits et Pertes

Le solde de Profits et Pertes selon Bilan publié est de	fr.	71.799,55
Augmentation		186.656,97
		258.456,52
Diminution		86.950,86
Solde rectifié ou Bénéfice 1916	fr.	171.505,66
L'augmentation provient :		
1. de rectifications diverses		3.421,87
2. d'extournes ensuite de prélèvements effectués selon Bilan publié, soit		
Fonds Réserve ordinaire		25.000,—
Fonds Réserve spécial		20.000,—
Amortissement, frais emprunt		10.000,—
Amortissement Mobilier		3.236,10
Intérêts frais Dotation		125.000,—
	fr.	186.656.97
La diminution provient :		
1. A compte d'ordre (perte de cours)		1.115,60
2. Extourne d'intérêt sur effets Roten et cons.		5,037,95
3. Extourne à Frais généraux du compte Mobilier		390,60
4. Amortissement Fonds publics		55.532,50
5. Amortis. Délégation hypothécaire		16.700,—
6. Différence sur réescompte		629,10
7. Diverses rectifications		7.545,11
	fr.	86.950,56
Bénéfice publié	fr.	255.034,65
Bénéfice rectifié		171.505,66
Moins-value	fr.	83.528,99

Répartition du Bénéfice

Nous adoptons les propositions formulées comme suit par le Conseil d'administration :

1. Amortissement du Mobilier	fr.	3.385,10
2. » sur Frais d'emprunt		10.000,—
3. » (2 %) sur Hôtel Banque		6.220,—
4. Intérêt du capital de dotation		125.000,—
5. Au Fonds de réserve ordinaire (20 ou 30 % du solde)		5.900,—
6. Amortissement du compte Liquidation		20.900,56
7. A compte nouveau, pour mémoire		100,—
Somme égale ou Bénéfice	fr.	171.505,66

Vu les pertes subies, l'excédent des bénéfices des exercices ultérieurs devrait, après les prélèvements pour réserve ordinaire et les amortissements usuels, être affecté à la liquidation des pertes. Dès lors, l'Etat et les communes doivent s'attendre à ne toucher aucune répartition pendant plusieurs exercices (soit pour impôt de dépôts à terme, soit pour répartition supplémentaire pour l'Etat).

Pertes à prévoir

Les réviseurs ont établi une liste d'engagements douteux relevés au siège et dans les agences.

Ils prévoient les pertes suivantes :

1. Du chef de ces engagements, env.	fr.	80.000,—
2. Du chef des agences, diverses pertes qui se réduisent à		1.498,90
3. Du compte Liquidation, diverses pertes qui se montent à		334.872,65
4. Amortissements sur Immeubles à vendre		20.000,—
	fr.	436.371,55

Cette somme est contrebalancée par le Fonds de réserve spécial A de 70.000 fr.

Quant au chiffre exact des pertes, il est difficile à prévoir, vu les nombreux procès en cours et les contestations au sujet des garanties données. Celui de 436.000 fr. paraît un maximum.

Agences

Les réviseurs ont été examiner de très près les six agences. Ils les ont trouvées en général bien tenues. Ils constatent un manque total d'uniformité dans la tenue de la Caisse : les ordres de la Direction ont fait défaut.

Pour toutes les agences, il y a un trop grand nombre de billets en retard.

Comme à Sion, l'amortissement du 1/10 de la valeur du billet n'est pas versé à chaque renouvellement. Cette condition est impossible à remplir. Le règlement est à changer sur ce point. Chacun en est d'accord.

Certains défauts d'organisation se font sentir (cartes d'engagement insuffisantes, tenue incomplète des Registres de poursuites et des livres de Comptes-courants).

Ces défauts ou ces irrégularités constatées chez les agents sont dues, en grande partie, selon les réviseurs, au défaut d'instructions données par la Direction et à une surveillance insuffisante.

Les réviseurs préavisent pour la création d'un poste d'*inspecteur* des agences, qui serait aussi chef du Contentieux (poursuites) à Sion. Le service des poursuites serait centralisé à Sion.

La Direction nouvelle est d'accord avec cette proposition. *(A suivre.)*

MARTIGNY

A propos d'électricité

On nous écrit :

Le *Confédéré* a déjà annoncé que le rachat de la Société pour l'éclairage électrique de Martigny-Ville a été voté par les électeurs ; contrairement aux usages, ceux-ci n'ont pas été convoqués en assemblée primaire ; une circulaire, très explicite il est vrai, les mettait au courant de la situation.

Ainsi que le disait la circulaire, c'est grâce à une bonne administration, à une direction clairvoyante que la Société électrique a atteint un tel degré de prospérité. En sera-t-il de même lorsque cette entreprise aura passé aux mains de la municipalité ? Nous l'espérons et aimons à le croire. mais, car il y a toujours un mais, on a vu maintes fois l'initiative privée, ou des sociétés particulières réussir là où des administrations communales, cantonales, même fédérales aboutissaient à de piètres résultats.

Il résulterait donc que le succès de telles entreprises est subordonné à une bonne administration, à un contrôle constant et sérieux. Or, dans le cas présent, nous nous demandons, vu le développement toujours croissant de notre localité, si un conseil municipal restreint, tel que nous le possédons, est vraiment suffisant pour mener de front et à bonne fin, d'aussi nombreux et importants services ? Ne serait-il pas sage et prudent de créer, non seulement un service industriel, ce qui ne fait pas l'ombre d'un doute, mais aussi de nommer une autorité plus nombreuse, ayant plus de liaison et de contact avec la population, c'est-à-dire un conseil général. Il en existe déjà dans plusieurs communes de notre canton et dans toutes les communes da canton de Vaud, entre autres, et où l'on s'en trouve très bien ?

Nous soumettons cette question à l'examen du corps électoral, en invitant chacun à l'étudier afin d'être prêt à la résoudre en temps opportun. *Des électeurs.*

Ski-Club

Cette Société qui, malgré la guerre et ses misères, reprend, à l'entrée de chaque hiver, son activité sportive, vient de terminer sa dixième année d'existence. Cet anniversaire se fêtera ces jours prochains dans l'intimité et de façon toute modeste par un souper.

Les amateurs du beau sport du ski désirant faire partie de la Société peuvent s'inscrire auprès de M. P. Torrione, caissier, à Martigny-Ville, ou de M. V. Vairoli, secrétaire, à Martigny-Bourg.

ROYAL BIOGRAPH

Exceptionnellement il y aura représentation samedi soir 8 décembre, jour de fête, pour éviter l'encombrement du dimanche provoqué par un programme tout à fait extraordinaire et à grande sensation.

1. « Aéronautique militaire », actualité française.

LA DANSEUSE DU CIRQUE

Grand drame en 5 parties de P. A. Gariazzo

Pour finir : « Mon Béguin », comédie.

L'influence allemande en Suisse

La main de l'Allemagne est partout. Elle l'est d'autant mieux que ses très nombreux nationaux établis ou circulant chez nous ne forment qu'une partie de son armée d'occupation. Celle-ci doit être gonflée des innombrables naturalisés dont la dévorante activité s'exerce au seul profit de leur véritable patrie. C'est par eux que le *Deutschtum* répand et intensifie son action, par eux qu'il accède aux emplois publics, inonde les administrations, mène et dirige la politique fédérale et cantonale, vote, légifère et pénètre jusque dans les sphères supérieures du gouvernement, comme on l'a vu avec M. Arthur Hoffmann, fils de naturalisé, qui pendant trois ans disposa souverainement de toute la politique extérieure de la Confédération.

Aussi n'y a-t-il nullement lieu de s'étonner de l'attitude de neutralité extrêmement bienveillante pour l'Allemagne adoptée dès le début de la guerre par la Confédération. Il n'y a pas lieu de s'étonner davantage des modifications arbitraires introduites dans notre régime intérieur, sans aucune opposition de la part des citoyens. Aux premiers éclats du canon prussien sur la Meuse, le Conseil fédéral, ayant à sa tête M. Hoffmann, alors président de la Confédéraiton, se fait octroyer des pleins pouvoirs, par un véritable coup de Jarnac à nos institutions. Il en use et en abuse pour violer de nombreux articles de la Constitution fédérale (1) et des constitutions cantonales, gouverner selon son bon plaisir, introduire la censure, la dictature par voie de décrets illégaux, la suprématie du sabre, la diplomatie secrète et personnelle, la justice extraordinaire. De tous les pays neutres, la Suisse est le seul à instaurer un pareil régime de pouvoirs spéciaux (2). La Confédération, de plus en plus centralisée, de plus en plus étatisée, est gouvernée à la prussienne, selon les pires doctrines de Bismarck ; le pays ne réagit pas, et les motions protestataires portées à la tribune des Chambre par des députés romands ou socialistes se heurtent à l'obstination têtue d'une majorité compacte inébranlablement inféodée à cette politique de réaction, d'argent et de servilisme.

Suite logique d'une longue préparation trentenaire de pénétration allemande, cette politique s'affirma brutalement pendant la guerre, dictée qu'elle était par la foi absolue dans la victoire des Empires centraux. Pendant deux ans et demi, ni M. Hoffmann, ni le Conseil fédéral, ni l'Etat-major, ni les hautes sphères administratives, financières, industrielles, ni la grande majorité de notre population ne voulurent envisager d'autre hypothèse. Quoi qu'il pût arriver, on savait bien qu'on n'avait rien à redouter des Alliés, qu'on s'arrangerait toujours avec eux. Et puis, on avait une belle contre-assurance à faire valoir : la charité. La charité, c'était l'intérêt suffisant du vaste capital engagé du côté de l'Allemagne. Voyez comme nous recevons vos soldats, comme nous soignons vos blessés, comme nous nous occupons de vos prisonniers. Vous devez nous être reconnaissants de ce que nous faisons pour vous. Ravitaillez-nous, c'est le moins que vous puissiez faire ; ravitaillez-nous sans nous poser de conditions. La guerre, cela ne nous regarde pas. Nous en sommes parfaitement innocents. Nous n'avons pas à en subir les conséquences. — Tel était, tel est toujours chez nous, l'état des esprits. La Suisse considère comme d'une suprême injustice d'avoir à subir les effets d'un cataclysme dont elle n'est pas responsable. Elle est en dehors et au-dessus de la mêlée. Elle ne veut pas avoir à souffrir. Elle est neutre.

Lorsque la foi dans la victoire allemande commença à vaciller, au cours des mois qui virent les tentatives de paix de la diplomatie berlinoise, l'entrée en guerre des Etats-Unis et l'échec relatif du blocus sous-marin, un nouveau dogme se promulgua dans les cabinets du Palais fédéral et les salons de l'hôtel Bellevue : à défaut du triomphe escompté, on eut le dogme de l'invincibilité de l'Allemagne. Il embellit les derniers jours de M. Hoffmann et berce encore les libations du général Wille, comme les veilles laborieuses de son chef d'état-major, le colonel von Sprecher.

(1) Le Conseil fédéral n'avait à se faire octroyer une extension de pouvoirs, en raison de la guerre européenne, que sur le seul point de la liberté de commerce (garantie par l'art. 31 de la Constitution), ce qui pouvait avoir lieu par voie régulière prévue par la Constitution et la législation fédérale.

(2) Plusieurs des pays belligérants eux-mêmes n'ont point cru devoir modifier leur régime légal, si bien que M. Deschanel, dans son discours de réouverture de la Chambre française, le 12 janvier 1917, pouvait déclarer : « Ce sera l'éternel honneur de notre pays d'avoir su faire face au plus grand bouleversement de tous les âges sans toucher aux lois. » Et M. Painlevé, ministre de la guerre, dans son discours au Sénat du 28 juin 1917, disait également : « Ce sera l'honneur de la France d'avoir supporté cette guerre sans faire fléchir le jeu normal de ses institutions républicaines et d'avoir fait, comme a dit le poète, jaillir des plis de sa robe civique la victoire et la liberté. »

Si vous voulez donner une grande extension à vos affaires, publiez des annonces dans le „Confédéré".

ZURICH

La *Züricher Post* apprend que l'inventaire du charbon chez les particuliers dans la ville de Zurich a amené le séquestre de plus de 200 vagons de charbon qui passeront aux mains de l'office du combustible dès que les circonstances l'exigeront.

La solution à deux préoccupations féminines

C'est avec raison que la femme considère que la fraîcheur du teint et l'éclat du regard sont deux conditions essentielles pour être jolie. Quelle que soit, en effet, la pureté de ses traits, une femme n'est vraiment jolie qu'autant que son visage reflète la santé. De là, tous les artifices employés pour se donner des couleurs, pour avoir les yeux brillants. Mais les onguents les plus précieux, les essences les plus rares ne donneront jamais que des apparences fugitives, car ni onguents ni essences ne pourront jamais procurer la pureté et la richesse du sang dont dépendent uniquement la fraîcheur du teint et l'éclat du regard. Pour conserver ou rendre au sang sa pureté et sa richesse, il est nécessaire de faire usage des Pilules Pink qui le débarrassent de ses impuretés et l'enrichissent en globules rouges. Les Pilules Pink sont, du reste, à plus d'un titre indispensables à la femme. Ces pilules ne sont pas exclusivement le grand régénérateur du sang ; elles constituent aussi un puissant tonique des nerfs et un stimulant énergique de toutes les fonctions vitales. Les Pilules Pink sont souveraines contre les malaises et les accidents qui sont trop souvent l'apanage du sexe faible : anémie, chlorose des jeunes filles, leucorrhée ou flueurs blanches, épuisement nerveux, maux d'estomac, perte de l'appétit, neurasthénie, retour d'âge.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. 3 fr. 50 la boîte.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE

On trouve dans le dernier numéro de la « Patrie suisse » une excellente biographie du regretté colonel Alfred Audéoud, due à une plume compétente. Cet article est illustré de portraits du défunt et de nombreuses vues prises à ses obsèques.

Qu'on se hâte d'acquérir ce numéro de la « Patrie Suisse », et de le garder en souvenir du grand soldat que la Suisse ne se console pas d'avoir perdu.

On demande en hivernage
pour quelque temps, éventuellement tout l'hiver,
Cheval, mulet ou bœuf
sachant bien travailler. Bons soins assurés.
Ecrire Aimé Bertholet, Corbeyrier s. Aigle (Vaud).

LE COMMERÇANT QUI FAIT DE LA PUBLICITÉ DÉVELOPPE SON COMMERCE AU DÉTRIMENT DE CELUI QUI N'EN FAIT PAS

Noël et Nouvel-An

La publicité pour les fêtes de l'An ne peut donner de bons résultats que si elle est faite à temps et au moyen de journaux qualifiés et très répandus. Le *Confédéré* sera certainement l'un des organes que le commerçant choisira en premier lieu pour sa réclame de fin d'année.

Guérison complète du
Goître et des Glandes
par notre **Friction antigoitreuse**, seul remède efficace et garanti inoffensif. Prix demi flacon 2 fr. 1 flacon 3 fr.
Succès garanti, même dans les cas les plus opiniâtres.
Pharmacie du Jura, Bienne

Pierristes
On demande
de bons
ouvriers tourneurs
sur gouttes, glace rubis et grenats. Ouvrage garanti.
A la même adresse
1 contremaître tourneur et un grandisseur
Offres sous chiffres P 2685 U Publicitas S. A. Bienne.

Voies urinaires
Blennoragie, Cystite, Urétite Prostatite
guérison radicale par les **capsules Timey**, balsamiques.
Le flacon fr. 5.75. Injection Prima, antiseptique, le flacon fr. 2.—
Demandez brochure gratuite sous pli fermé et discret (joindre 10 ct. pour le port).
Pharmacie de la Place Grenus
Genève N° 8

Appareils photographiques
Grand choix.
Prix-courant gratuit.
A. SCHNELL
Place St-François. 9
Lausanne

On cherche à acheter
des
roseaux
pour la fabrication de planch de plâtre. — Faire les offre GIPS-UNION S. A. BEX.

A vendre d'occasion
une petite raboteuse, une rab teuse-dégaucheuse, une pet scie circulaire, une gran scie avec charriot pour cha pentes, une mortaiseuse et vers autres outils.
S'adresser à Emile Vérol Fully.

A louer à Martigny
Chambre meublé
chauffable.
Avenue de la gare, mais Addy, 2me étage à droite.

A louer à Martigny-Vil
Rue du Collège
une chambr
meublée ou non.
S'adresser chez Louis Rar maison Défayes.

On cherche bonne vache laitièr
pour l'hivernage.
S'adresser au Confédéré ajoutant 20 ct. pour la répon

Machines à écrir
UNDERWOOD
Ruban carbone
H. Hallenbarter, Sion

On prendrait 2 bonnes vache
en hivernage
Eventuellement on les ach terait. S'adresser à M. Jacqu PACCARD, à Martigny-Bour

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif et Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la **constipation habituelle et le sang vicié,** ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/8 de bouteille 4 fr. 20, 1/2 bouteille 6 fr., la bouteille pour la cure complète 9 fr. 60. **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la **Pharmacie Centrale, Model & Madlener, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève,** qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la **véritable Salsepareille Model.**

Profondément touchée de tant de marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de Madame Veuve Joseph VERNAY remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

La famille de Louis MOULIN, à Saillon et à Collombey remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil qui vient de la frapper.

Une Machine à Coudre
Singer
Constitue un
CADEAU
- DE -
Fin d'Année
Utile & Agréable

Compagnie Singer, Martigny

GOUDRON BURNAND
Extrait du meilleur pin de Norvège
30 ans de succès contre
Rhumes, catarrhes, toux, bronchites
1 fr. 80 dans toutes pharmacies

ON DEMANDE

TECHNICIEN

pratique pour bureau, dessin et chantier et connaissant l'allemand, comme aide de la Direction technique.
Offres avec *curriculum vitae,* certificats et prétentions sous chiffres 1917, au « Confédéré ».

Agriculteurs, nettoyez vos vaches
avec la
Poudre pour vaches vêlées
de la
Pharmacie Barbezat
PAYERNE
Prix du paquet, **1 fr. 20.**
Depuis 2 paquets, franco.
DÉPOTS :
Martigny : Pharmacies Loyey, Morand.
Martigny-Bourg : Pharmacie de Martigny-Bourg.
Sierre : Pharmacies Burgener, de Chastonay.
Sion : » Faust, de Quay, Zimmermann.
Monthey : Pharmacie Carraux.
St-Maurice : » Rey.

Mineurs, Manœuvres

sont demandés pour la
Mine de charbon d'Isérables
Logement gratis
Pension au prix de revient
dans la cantine
S'adresser Société d'Anthracite de Sion S.A.S.

Banque de Brigue

Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
entièrement versé
Réserves Fr. 350.000.—
Compte de chèques postaux II. 453

La Banque accepte des dépôts :

en comptes-courants à **3** 1/2 - **4** %;
sur carnets d'épargne à **4** 1/4 %
contre obligations à **4** 1/2 % en coupures de Fr. **500** et de Fr. **1.000.—**

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : **Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny.** 63

Imprimerie Commerciale de Martigny

Farines fourragères

Farine de roseau. Tourteau de raisins. Tourteau de fruits.
S'adr. au Parc avicole, Sion.

Leçons de piano

Mlle M. Wolf, diplôme du Conservatoire de Lausanne.

Eau-de-vie naturelle
de
Pomme et Poire

à fr. 3.60 par litre contre remboursement avec 3% escompte par quantité d'au moins 40 l.
Caves suisses et Fabrique de liqueurs Lucien Lévy, Bâle.

Guérison, par la simple méthode de KESSLER, des

Rhumatismes

(aussi anciens) maux d'estomac (persistants), goîtres, gonflements du cou, abcès dangereux, blessures, etc., au moyen des remèdes simples et inoffensifs de
Fr. Kessler-Fehr succ. Albin-Müller
Eschenz (Thurgovie)
Un petit opuscule d'attestations sur les bons résultats obtenus est expédié gratis et franco sur demande.

Guérison dans la plupart des cas

Pharmacie Lobeck, Hérisau — En vente : Pharmacie du Jura, Bienne

---

Nouveauté !

RASOIR de sûreté américain genre Gillette, garanti, impossible de se couper et rase avec une finesse extrême, fortement argenté, à 6 tranchants fr. **4.75,** soigné fr. **5.95;** à 12 tranchants fr. **6.50.** Luxe fr. **8.**— Mulcuto fr. **4.50;** Globe-Trotter à 2 lames fr. **10;** Véritable Gillette, Apollo, Auto-Strop, à 24 tranchants fr. **25;** lames de rechange depuis 40 ct.
Réparations et aiguisages en tous genres. Catalogue gratis et franco.
Louis Ischy, fabricant, Payerne

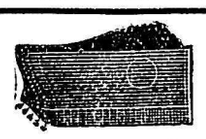

INSTRUMENTS DE
Musique
EN TOUS GENRES
Choix unique. — Garantie.
Vente à terme
Demandez le catalogue
Hug & Cie
BALE 13
Maison fondée en 1807

BANQUE DE PRÊTS SUR GAGES

autorisée par l'Etat
rue Caroline, 5, Lausanne
Meubles, lingerie, bijouterie, horlogerie et divers.
Prix très avantageux

Achetez des machines suisses !

Petits paiements mensuels
Demandez catalogue illustré
Fabrique suisse de machines à coudre, à Lucerne.

Boucherie Chevaline

35, Chemeau de Bourg, 35
Lausanne
Baisse de la viande
J'expédie contre remboursement belle **viande de cheval, rôti,** 1re qual., fr. **2.60** le kg. 2me qual. fr. **2.20** le kg. sans os. **Bouilli** avec os fr. **1.30** le kg.
Tél. 16.21. Hri Dorsaz.

Jeune garçon de 15 à 16 ans **est demandé** comme
apprenti boulanger
logé, nourri et rétribué. S'adresser Boulangerie Tranchées, rue Et. Dumont, 10, Genève.

Echalas
Sapin et mélèze
de bonne longueur et bien conditionnés
seraient achetés
d'ici à février 1918 par
H. Bertholet & Cie
Comptoir commercial et agricole à **AIGLE,** Place de la Gare
Sommes toujours acheteurs de
foin, regain et flat
Adresser les offres pour le 10 décembre.

Pianos - Harmoniums

Vente. Location
Instruments de musique
en tous genres.
H. Hallenbarter - Sion

Poules grasses

Grands coquelets
sont toujours **achetés aux plus hauts prix du jour.**
PARC AVICOLE, SION

Escargots bouchés

Sommes acheteurs de toutes quantités
Maurice GAY, Sion

Monsieur

46 ans, Suisse français, parlant l'anglais et l'allemand, cherche situation dans hôtel, industrie ou commerce, comme gérant, directeur, secrétaire ou voyageur. Peut se présenter n'importe quel jour et heure.
Offres au bureau du journal.

Une jeune fille

de 21 ans cherche place comme femme de chambre ou pour garder les enfants.
S'adresser à Mme GORET, à Martigny-Bourg.

Achetez vos billets sans tarder !

Grande LOTERIE du CASINO de SCHWYTZ

Tirage 31 décembre irrévoc.

Prix du billet : **50** cent.
11 billets pour Fr. 5.—
23 » » » 10.—
58 » » » 25.—
120 » » » 50.—
Envoi des billets contre remboursement ou paiement anticipé par les seuls concessionnaires de la Loterie
Banque Suisse de Valeurs à Lots
GENÈVE
Peyer & Bachmann, 20, rue Mont-Blanc

Le plan de tirage comprend 13119 lots gagnants de Fr.
125,000
1 à **40.000**
1 à **10.000**
1 à **5.000**
4.000, 3.000, 1000, 500, etc. en espèces

On cherche à acheter une ferme
dans le Bas-Valais
Adresser offres H. T. Poste restante, Orsières.

Régie française des Tabacs

Tabacs à fumer **Maryland, Caporal** supérieur et ordinaire, etc.
Tabacs à priser Poudre supérieur et ordinaire.
Cigares de France **Londrès, Demi-Londrès,** etc.
Cigares importés de la Havane Pmières marques

Agence spéciale pour la Suisse :
Perréard & Crépel - Genève
Tour-Maîtresse 4

Domaine à vendre à Montreux

à vendre domaine, à 5 minutes du village de Glion, fourrage pour 5 vaches, assez de bois pour l'usage personnel et électricité dans la maison, fosse à purin avec vannes, étables pour porcs, poulailler, beaucoup d'arbres fruitiers. En été **bon débit aux promeneurs** sous jardin ombragé. Prix du domaine 18.000 fr. Entrée en jouissance tout de suite ou à une époque à convenir. S'adresser à Imbach, à Glion.

Fabrique de **fourneaux**
en pierre olaire de Bagnes
fixes et portatifs, brûlant tous combustibles
Les plus économiques,
Les plus durables,
Les plus hygiéniques.
SION 1909 - MÉDAILLE D'OR
Dépôts à Martigny-Bourg et à Villa, Sierre

R. Steiger - Zoller Lausanne

20, Rue St-François

Auto-Steiger

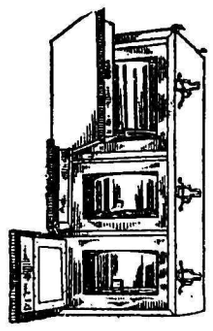

Auto-cuiseur perfectionné en bois avec revêtement intérieur en fer blanc ou aluminium.

L'Auto Steiger électrique

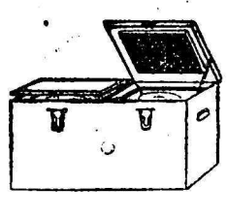

est muni d'un corps de chauffe de 70 Watts. Utilisé 3 heures par jour, il ne consomme (au tarif de 10 ct. le kilo watt heure) que pour 70 ct. d'électricité par mois.

Demandez le prospectus.

Transports funèbres

à destination de tous pays
A. MURITH - GENÈVE
Cercueils
et couronnes mortuaires
de tous genres et de tous prix
Hubert RIONDET, représentant à **Collombey**
Louis BARLATEY, dépositaire à **Monthey**
Magasins et dépôts à
MONTHEY (Valais)
Démarches et renseignements gratuits

VINS EN GROS

A. ROSSA — Martigny
Vins blancs et rouges de 1er choix, aux prix les plus avantageux
Maison très connue et de toute confiance

Union de Banques Suisses

2, Place St-François - **Lausanne** - Place St-François, 2
Capital et réserves : **Fr. 46.500.000**

Nous recevons des fonds en dépôt aux meilleures conditions, en compte courant à vue, 1 mois ou plus de préavis, et délivrons des

CERTIFICATS DE DEPOT
nominatifs ou au porteur, avec coupons annuels ou semestriels

à 2 ans	intérêt	**4** 1/2 %
à 3 ans	„	**4** 3/4 %
à 4 et 5 ans	„	**5** %

dénonçables de part et d'autre en tout temps dès leur échéance moyennant 6 mois de préavis

Achat et vente de titres. Gestion de fortunes. Ouverture de crédits commerciaux avec ou sans garantie. Avances sur titres. Escompte d'effets de commerce. Change de monnaies et billets étrangers.

Grande Teinturerie de Morat et Lyonnaise, Lausanne (S. A.)

Teintures de Costumes tout faits dans les nuances les plus modernes.
Lavage chimique de robes de soie, de toilettes de soirées, gants, plumes, boas, etc.
Vêtements de Messieurs remis à neuf.
Maison de 1er ordre ayant obtenu les plus hautes récompenses en Suisse.
Service rapide. Prix modérés.

Dépôts à Martigny-Ville : Mme **A. Sauthier-Cropt,** négt. A Martigny-Bourg : Mme **Vve A. Chappot,** négt. A St-Maurice : Mlle **Rappaz,** modes. A Sierre : Les Hoirs de Deff. **Pellanda,** avenue de la gare. A Montana : M. **Find. Sportighouse,** à l'Edelweiss. A Monthey : M. **Célestin Castelli,** négt. A Loèche : M. **Ferdinand Roussi,** négt. A Viège : Herrn **J. P. Anthamatten, Schneidermeister.**

Banque de Monthey

SUCCESSEUR DE L. REY & Cie
MONTHEY
Société anonyme. Capital Fr. 200.000
Reçoit des dépôts à vue et à terme aux meilleures conditions
CAISSE D'ÉPARGNE
ESCOMPTE — CHANGE
AVANCE DE FONDS
sous toutes formes usuelles et sur garantie hypothécaire

Banque Commerciale Valaisanne

CH. EXHENRY & Cie — MONTHEY
Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse
Se charge de **toutes opérations de banque**
Prêts hypothécaires
REÇOIT DES **DÉPOTS D'ARGENT** A **5** %